



Frontignan, le 3 avril 2019

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mars 2019

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 28 mars salle Voltaire à Frontignan après convocation de l'ensemble des adhérents. Celle-ci a pu se dérouler normalement. Une vingtaine d'adhérents s'étaient déplacés. Une douzaine de pouvoirs représentaient les absents. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu se dérouler conformément aux dispositions statutaires.

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les personnes présentes, dont Olivier Laurent délégué à la prévention des risques, le secrétaire ouvre la séance en indiquant l'ordre du jour et le déroulement de cette Assemblée Générale.

Un diaporama permet de présenter le rapport d'activités et au Président d'intervenir en fonction des sujets pour rappeler les situations qui ont marqué l'année en cours ainsi que les prévisions et les points de vigilances qui seront les principales occupations pour le mandat 2018/2019 (voir annexe).

### **Rapport financier**

René Casses, trésorier, prend ensuite la parole pour présenter le bilan financier de l'association. Il détaille les recettes, dont 920 € de cotisations et 500 € de subvention municipale ainsi que les dépenses réalisées à hauteur de 1 129,00 €. Il souligne un budget légèrement positif grâce aux cotisations perçues.

### **Approbation des Rapports d'activités et financier**

À la suite, le secrétaire invite les adhérents à jour de leurs cotisations à se prononcer sur ces rapports et sur le quitus aux administrateurs.

- L'unanimité des votes est obtenue sur les rapports d'activités et financier ainsi que sur le quitus aux administrateurs.

Le secrétaire remercie l'assemblée pour leur confiance renouvelée ainsi que les administrateurs pour leur implication dans les dossiers suivis par l'association.

### **Renouvellement des mandats des Administrateurs**

Le secrétaire fait état des démissions d'obligation statutaire. Il rappelle que cette procédure de fait, permet le fonctionnement démocratique de l'association afin de laisser la place à d'éventuelles nouvelles candidatures.

Les membres dont le mandat arrive à échéance sont les suivants :

- Messieurs : René Casses, Maurice Lidou et Georges Forner.

### **Nouvelle Candidature**

Le secrétaire fait état d'une nouvelle candidature au Conseil d'Administration, il s'agit de Monsieur Christian Robquin dont il demande l'admission.

- Unanimité des votes pour cette candidature au CA.

Il sollicite aussi l'assemblée pour des candidatures spontanées.

- Aucune candidature est annoncée.

Le secrétaire indique, qu'il a reçu par courriels le renouvellement des membres sortants (Messieurs René Casses et Maurice Lidou) cités plus haut, et les soumet au vote ; Monsieur Georges Forner n'ayant pas souhaité renouvelé son mandat d'administrateur.

- À la suite du vote, les membres sortants sont reconduits dans leur fonction d'administrateur à l'unanimité des adhérents présents pour une période de deux ans.

Le secrétaire informe l'assemblée qu'une réunion du Conseil d'Administration se tiendra dans les quinze jours pour confirmer les nouvelles candidatures, élire le nouveau bureau et le nouveau président.

Pour conclure ce chapitre, Francis Herrera annonce sa décision de démissionner de son poste de secrétaire comme il l'a souligné à plusieurs reprises dans les comptes rendus de CA.

« Comme pour beaucoup d'associations, le renouvellement des membres est toujours difficile ; le secrétariat est une charnière indispensable à notre fonctionnement ; nous devons trouver une nouvelle personne, sachant que je pourrai tenir le poste de secrétaire adjoint pour aider à la transition ».

« Membre du CA, du bureau, secrétaire depuis la création d'ARZF, je continuerai néanmoins en restant membre actif, pour aider et participer aux décisions ».

René casse intervient pour dire que depuis quelques années, l'association doit faire face à un nécessaire renouvellement que ce soit au sein du bureau ou à celui de son conseil d'administration.

« L'année 2019 sera décisif, il faudra renforcer les membres du bureau et du conseil d'administration pour que les tâches soient mieux réparties. Le gros du travail repose sur les trois membres du bureau et avec le départ de Francis, si rien ne change, l'association devra revoir son fonctionnement à minima. Le prochain CA devra se déterminer pour l'avenir, orienter les choix de sa représentation au sein des CSS et des autres organismes où elle était présente. »

Le temps imparti à cette assemblée arrivant à son terme, le Président remercie l'assemblée pour leur participation, et les invite à se retrouver près du buffet pour un apéritif convivial et prolonger les discussions.

Le secrétaire  
Francis Herrera

## ANNEXE

### ARZF - Assemblée Générale Ordinaire 28 mars 2019 Rapports d'activités et financier 2018/2019

#### Avril 2018

##### - Plan Particulier d'intervention (PPI)-GDH BP

Demande systématique d'ARZF lors des réunions de préparation d'un test d'alerte des populations et d'intervention de sécurité.

Premier exercice réalisé le 5 avril 2018 sur la base d'un scénario prédéfini (incendie d'un bac et cuvette de rétention de carburant).

ARZF juge la zone géographique restreinte et demande le renouvellement de l'opération dans les 3 ans (2021).

#### Mai 2018

##### - Commission de Suivi de Site - Société SCORI « classée SEVESO seuil haut »

Activités de prétraitement de déchets industriels et incinérateurs des déchets ultimes (2017 : 60 000T de déchets industriels entrant traité).

Polluants : **BTEX** (Benzène, Toluène, Éthylbenzène, Xylène), **sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S)**.

Un bilan de l'activité de l'entreprise est réalisé annuellement qui permet de faire un état des secteurs qualité, sécurité, environnement et des avancées réalisées sur la maîtrise des rejets (polluants et odeurs).

2017 COV : ARZF fait remarquer que rien n'est déclaré sur le registre des émissions polluantes (IREP.gouv.fr).

Deux Incidents déclarés survenus lors d'un transport de matières dangereuses par la route.

Projet en cours d'aménagement d'installation moderne pour réduction des odeurs provenant de la fosse actuelle de déchets pâteux.

##### **Hexis : Classée ICPE - Fabrication de films publicitaires adhésifs**

Polluants : **Benzène, toluène, acétone, heptane.**

ARZF : COV 150 t/ an déclarées en 2017.

Demande de visite de site parrainage ATMO Oc pour les nez de l'observatoire des odeurs (réponse en attente).

#### Juin 2018

##### - Pollution atmosphérique et odeurs

Suite aux plaintes des riverains, répercutées par ARZF, rencontre avec le cabinet ANTEA (sous-traitant d'ESSO France - EXXON) concernant les odeurs irritantes et persistantes du quai voltaire.

En réponse, des capteurs ont été mis en place pour déterminer la provenance et le type de polluant.

Après analyse le sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S) est détecté comme étant à l'origine des odeurs. ATMO Oc a ensuite mis en place un caisson laboratoire mobile de surveillance de l'air (toujours en poste).

Réponses très attendues en 2019 pour enfin agir à leurs suppressions et servir à lever tous risques sanitaires.

### - **Commission de suivi de site de L'UVE (incinérateur de Sète)**

(Réglementation spécifique suivie par la préfecture)

44 000 t de déchets/an - Polluants : **Dioxine, furane, COV, métaux lourds, poussières, particule fines.**

ARZF s'interroge sur la diminution chiffrée des arrêts programmés pour maintenance/entretien alors que le volume traité est en augmentation, ainsi que sur le dépassement de la teneur en plomb dans les mâchefers et fait remarquer l'ancienneté de l'installation.

Proposition d'ARZF d'un prélèvement « Analyse incidence sur les végétaux » sur une zone test comme point de référence pour comparaison dans l'avenir proche.

### **Station d'épuration**

- Traitement par incinération des boues séchées chargées en métaux.

- Polluants : **Méthane, mauvaise odeurs.** Unité ayant un fort impact sur l'environnement.

- **Commission de suivi de site GDH BP : « Classé SEVESO seuil haut »**

- Dépôt pétrolier – 960 000 m<sup>3</sup>

Polluants : **Essence, Gasoil, solvants, additifs divers carburants, COVNM déclarés site IREP 58,6 t/an en 2017 dont Benzène (2015 : 87,6 t/an, 2016 : 96,3 t/an dans l'air ambiant)**

Pour ARZF l'objectif constant est la réduction des taux d'émissions de polluants dans l'atmosphère sur tout le territoire.

- Suite à une nouvelle approche « dite proportionnée » des questions de sureté des sites SEVESO seuil haut, un courrier (9/07/2018) est adressé au Sous-Préfet, P. NUCHO sur les nouvelles conditions du débat public, en application d'une directive gouvernementale du 6/11/2017. Application immédiate de cette disposition aux documents d'information (communicables ou non communicables, consultables mais non communicables).

ARZF : Cela a pour conséquence immédiate de limiter le droit d'accès du public ou de ses représentants à l'information. ARZF a refusé lors de CSS GDH de juin 2018 d'être mis devant le fait accompli et devenir détenteur d'informations dites sensibles.

- **ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE** demandée à l'État par ARZF applicable sur des zones et des populations diverses du territoire, faisant suite aux questions, voir aux contre-verses, soulevées par les conclusions et les méthodes d'expertises réalisés par ATMO Oc et ANALYTIKA de 2015/2016. En réponse, l'État nous indique que nous serons sollicités par SANTÉ PUBLIQUE FRANCE pour entendre nos arguments et témoignages en vue d'étudier le financement d'une éventuelle étude sanitaire.

Nous prenons acte de l'engagement de l'État et proposons qu'un travail d'analyse statistique sur la base de données médicales soit réalisé sans tarder.

### **Juillet 2018**

- **Qualité de l'air**

Rencontre avec les comités de quartier.

### **Septembre 2018**

- **Émissaire en mer**

Rencontre avec l'association des riverains de la plage.

- **Port de Sète** : Stockage de vracs industriels et agricoles (**Poussières, particules fines**)  
Sujet de pollutions, réclamations récurrentes transmises par les habitants de La Peyrade.  
Proposition d'intervention auprès du Directeur du port de Sète avec les intéressés et les éléments d'appréciation.

## **Octobre 2018**

- **Bilan observatoire des odeurs (pour l'année 2017 par ATMO Oc).**

Deuxième année de fonctionnement. Participation au bilan de l'Observatoire odeurs qui fonctionne grâce aux nez bénévoles (40 000 heures renseignées – 1 478 heures odorantes signalées). Le quartier de La Peyrade est toujours aussi impacté par les industries alentours (SCORI, HEXIS, SAIPOL, STEP, UVE incinérateur).

## **Novembre 2018**

- **Sites et sols pollués**

Formation réalisée par France Nature Environnement le 12 novembre.

France Nature Environnement a réuni sur Frontignan une vingtaine de membres d'associations pour la protection de l'environnement venus de toute la région Occitanie pour une formation interne à l'organisation.

Cette formation a inclu les présidents et représentants des principaux comités de quartier riverains directe du site. Sur le bassin de Thau, c'est une dizaine de sites qui ont été recensés comme tel, dont celui du terrain Exxon Mobil.

## **Premier trimestre 2019**

**Rencontres annuelles :**

- **DREAL** (le 21 février 2019) : Entretien et échanges sur les sujets que nous avons soumis par courrier (Vieillessement du site GDH/BP, Maîtrise du risque à la source, Photovoltaïque, Dépollution, Étude sanitaire...).

- **Municipalité** : Courrier de demande d'une rencontre à la Mairie (fixée le 5 avril 2019) pour information et échanges sur les sujets en cours (dépollution et photovoltaïque).

**Autres activités**

- Participation à la semaine du développement durable.

- Participation à la journée des associations.

- Participation à l'assemblée Générale FNE.

- Participation au plan de Protection de L'air de Montpellier (représentation pour FNE).

# ARZF

## COMPTE D'EXPLOITATION AU 31/12/2018

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
COTISATIONS	920.00	FOURNITURES de BUREAU	142.56
SUBVENTION MAIRIE	500.00	ADHÉSION ORG DIVERS	248.36
INTÉRÊTS LIVRET 2017	47.31	PRIME D'ASSURANCE	108.78
		PUBLICITÉ PUBLICATION	178.20
		MISSION RÉCEPTION	171.89
		FRAIS POSTE	217.60
		HONORAIRES DIVERS	61.85
<b>TOTAL</b>	<b>1 467.31</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 129.24</b>
<b>RÉSULTAT NET 2018</b>	<b>338.07</b>		
<b>REPORT EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	<b>6 972.35</b>		
<b>RÉSULTAT NET GLOBAL</b>	<b>7 310.42</b>		
<b>DÉCOMPOSITION :</b>			
<b>COMPTE CHÈQUE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE</b>			<b>985.26</b>
<b>COMPTE SUR LIVRET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE</b>			<b>6 325.16</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>7 310.42</b>